
« Le budget est l'artère vitale du pays »

*Epiphane Quenum, député au Parlement du Bénin,
en discussion avec Richard Gerster**

R.G. : Vous êtes considéré comme un opposant notoire de l'ancien régime du Bénin, alors dirigé par le Président Mathieu Kérékou, mais aussi de celui qui a été instauré après les nouvelles élections de 2006. Qu'est-ce qui ne va pas ?

E.Q. : La stratégie du régime actuel repose sur la croissance économique et la lutte contre la pauvreté et va dans la bonne direction. Elle renforce notre production dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture et même du tourisme. Elle génère ainsi des emplois et des revenus pour la population, alors que l'ancien régime s'appuyait trop sur l'aide de l'étranger et négligeait le développement des ressources nationales. Nous devons fortifier notre propre production, un processus qui s'accompagne d'améliorations dans les systèmes scolaire et sanitaire.

Tout va donc pour le mieux ?

Malheureusement pas. Nous avons un problème dans la conduite du pays. Le gouvernement fonctionne de manière pra-



Epiphane Possy Berry Quenum est ingénieur en agro-sociologie. Il y a huit ans, il a été élu parmi les 83 représentants du peuple à l'Assemblée nationale, une fonction confirmée en 2007. Dans l'Etat multipartite qu'est le Bénin, son parti « Renaissance du Bénin » compte 10 sièges au Parlement et joue un rôle d'opposition au régime en place. Epiphane Quenum assume la tâche de Président de la Commission de planification. C'est par ailleurs un membre actif de l'Union interparlementaire (UIP).

tiquement autonome, en ignorant le Parlement. Le Président Yayi Boni ne détourne certes pas de l'argent à des fins personnelles, mais il décide des nouveaux projets en autocrate, sans tenir compte de l'avis du Parlement. La stratégie de croissance axée sur la lutte contre la pauvreté est une idée merveilleuse, mais elle est beaucoup trop éloignée de la réalité. En effet, le Parlement ne joue pas son rôle d'instance participative et d'organe de contrôle, alors même qu'il doit approuver le budget et contrôler les ministères chargés de sa mise en œuvre. Le Parlement se comporte à l'égard du gouvernement comme un mendiant. Comment un quémendeur peut-il contrôler le donateur ? Le gouvernement dissimule en outre consciemment certaines informations. Notre démocratie en est à ses débuts. Le Parlement souffre d'un manque de professionnalisme ; nous sommes des amateurs sur toute la ligne.

Quelles sont les raisons de la faiblesse du Parlement ?

Premièrement, nous ne participons absolument pas à l'élaboration du budget étatique. Il nous est donc difficile de juger de la pertinence des arguments et des éléments fondamentaux qui sous-tendent le budget. Deuxièmement, les capacités du Parlement sont totalement insuffisantes. Il n'y a que cinq spécialistes aptes à soutenir tous les membres et partis, dont un seul expert financier. Troisièmement, le temps imparti pour la formation d'opinion est trop court. En principe, le gouvernement devrait soumettre la motion budgétaire au Parlement début octobre, pour que le budget puisse entrer en vigueur au 1er janvier de l'année suivante. Or, le gouvernement réduit délibérément le délai de consultation du Parlement de sorte qu'en réalité, il ne nous reste que 45 jours pour étudier plus de 25'000 pages de documents... Le budget n'est pas simplement un projet comme un autre, c'est l'avenir du pays, une artère vitale de notre société. Dans les circonstan-

ces actuelles, le budget demeure un chèque en blanc offert au gouvernement.

Je vois que vous avez muni des centaines de pages d'innombrables Post-it remplis d'annotations. Tous les membres du Parlement sont-ils aussi consciencieux ? Votre travail au Parlement peut-il vraiment faire bouger les choses ?

En tant que Président de la Commission de planification, il est possible d'exercer une certaine influence. Le budget n'a pas trait uniquement à l'argent, c'est-à-dire à la question de savoir combien coûte le voyage, il est tout autant lié à la question de savoir où le voyage nous conduit. J'ai réclamé des objectifs et des indicateurs concrets pour pouvoir contrôler le travail du gouvernement. Il est indispensable de disposer d'un catalogue de critères semblable à ceux qu'exigent les donateurs internationaux qui cofinancent le budget étatique. Suite à ma proposition, des cours de formation ont été mis sur pied à l'intention des fonctionnaires afin de leur montrer à quels critères de tels indicateurs devaient répondre. J'ai aussi exigé de savoir combien d'argent le gouvernement avait réellement versé aux communes au cours de ces dernières années. Car en dépit des montants budgétés à leur intention, les communes se plaignent de ne pas recevoir d'argent.

Malheureusement, le Parlement n'a pas pour habitude d'approfondir les différents dossiers. Les partis ne choisissent pas leurs candidats aux postes de haut niveau en fonction de leurs compétences, mais de leur popularité. Sur les 83 députés, il y en a



Epiphano Possy Berry Quenum, député au Parlement, tient un rôle important en tant que Président de la Commission de planification.

peut-être 20 qui sont en mesure de comprendre une motion comme celle relative au budget. Il faut surtout avoir envie de lire, de faire des recherches et avoir le courage de poser des questions ou de présenter des motions.

Que faudrait-il faire pour revaloriser le rôle du Parlement ? La coopération au développement peut-elle y contribuer ?

Les donateurs internationaux devraient exiger que le Parlement participe sous une forme appropriée au dialogue sur l'aide budgétaire. Nous nous intéressons par exemple aussi aux conditions de l'aide, à sa conditionnalité. Une partie des contributions étrangères devrait en outre être destinée à la formation des députés et au développement de l'infrastructure parlementaire. Si les donneurs d'aide budgétaire attachent de l'importance à l'efficacité de cette aide sur le développement, il est impératif qu'ils soutiennent non seulement l'exécutif, mais aussi le Parlement.

* L'auteur, Richard Gerster, est économiste et travaille comme consultant indépendant et publiciste (www.gersterconsulting.ch). Cette interview fait partie d'une série mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et consacrée à l'aide budgétaire sous différents aspects. Les articles reflètent l'opinion personnelle de l'auteur.